"Dapuis que Caéte est tombé sous l'effort des bombes piémontaises glaise, et de la mise à terre de quelques-uns de ses hommes. ou de la trahizon,—point obseur qui n'à pu encore être éclaici,—une intte acharnée, terrible, se poursuit dans le Sud-de la Péninsule. Les journaux piémontais, et avec eux les hommes d'Etat-de Turin, nous disent que le brigandage, le vol, l'assassinat, sont les seuls buts de tous les désordez qui se produisent; que la politique est un masque pour cacher les passions subversives; que les bandes qui infestent le pays n'ont aucun caractère unifomi et n'obéissent qu'aux instincts les plus pervers. Si telle est la vériré, si en efiet le nombre des voleurs de grands chemins est si considerable la-bas qu'il faille plus de 60,000 soldats pour les tenir en échec, nous ne comprenons pas le goût que le gouvernement de Turin pout avoir de régner sur une pareille contrée ; nous me compre-nons pas davantage qu'il air puffi de la présence des armées piémontaises en ce pays pour faire éclore tant de brigands et que ce qui était l'exception sous les gouvernements antérieurs soit devenu tout à coup la tegle sous le nouveau gouvernement. Il y a la quelque chose que nous ne pouvons nous expliquer. S'il en était ainsi, il faudrait se hâter de faire cesser la cause ain de faire disparaître un si déplorable effet. Peut-etre conviendrait-il de ne pas laisser à l'armée piémontuise une si vade besegne que celle de réprimer un si universel brigandage, et les lois de l'humanité commanderaient à la France, qui a pris à cour toutes les honnes causes, d'envoyer là, comme impagre en Syrie, un bon corps res names causes, a ervoyer m, comme impacre en syme, a non-triple expeditionanire pour faire in police. A défaut de la France, nous sommes certains que l'Autriche, on tonte autre nation chrétienne, se terait gloire de complir cette mission. Ce me serait pas ici une affaire d'intervention, mais une affaire de gendarmerie; ce n'est pas une question de politique, unis une question d'hamanité. Et si aucun gouvernement ne yoldait prendre a su charge une si Juarde responsabilité; il y aurait peut être aussi une autre exférience à tenter, ce serait de retirer du territoire napolitain toule force armée et d'abandonner à son malheureux sort ce pays où l'on dit qu'il se trouve à peu près, autant de brigands que d'habitants. Les brigands, ne trouvant plus d'adversaires devant eux, le brigandage cesserait de lai-même.

"Mais ici s'aleve une question préjudicielle, comme on dit au pulvis, celle de savoir quels sont les vrais brigands, des Napolitains on des Pié-montais. Les Piémontais di ent que ce sont les Napolitains, mais les Napolitains, de leur côte, affirment que ce sont les Piemontois. Les Journaux italiens et les correspondances nous ont souvent apporté des proclamations, des ordres du jour et des récits qui nous rendent fort perplexes et nous font singulièrement hésiter. Voici entre autres un jonrual de Florence, le Contemporanca, qui, l'autre jour, nous donnait la statistique suivante des violences exercées, depuis neuf mois dans les provinces appolitaines par les lieutenants du roi Victor-Emmanuel: Provinces an place, sans jagement, 1841, personnes; fusifiers sans juggment quelques heures apres leur capture, 7,127 (tuées 10,604 ; emprisonnées, 6,112 ; ecclésiastiques fusifiés, 54 ; moines, 22 ; maisons bridées, 118 ; localités détraites par les flammes, 5 ; familles poursuivies, 2,903 : églises pillées, 12 ; enfants tués, 60 ; femmes massacrées, 48 ; gens de toute condition arrêtés, 13,629. Sans nous porter garants des chiffes femreit aux la journal traites et annues des partes par chiffres fournis par le journal italien, et sans mome nous demander par quelle série d'informations il a pu se procurer surement les éléments si précis de cette statistique, nous ne pouvous nier qu'il n'y ait quelque vraisemblance dans la plupart de ces faits lorsque nous les voyons coinvarierminance unus a prupart de ces laits lorsque nous les voyons com-cider avec les dépêches, confirmés par les corrèspondances et même par les autres journaux de la l'émisule. Nous les rapprochons enfin des proclamations et des autres pièces efficielles, et nous sommes tout émerveilles de renconfrer un risparfait accord entre les prémisses et leurs conséquences. Que conclure de là? Que les brigands napolitains sont de bien grands scelerats pour obliger ainsi un gouvernement et une armée régulière à commettre des violences qui les déconsidérent à la face du monde et leur enlèvent les sympathies qu'avaient pu, à un moment, leur vouer d'honnètes gens, amis ardents de la liberté. Ces brigands ont même poussé la perversité jusqu'à rendre tout gouvernement impossible à Naples, ainsi qu'il appert des nombreux échecs et découragements des gouverneurs civils chargés d'organiser l'administration des provinces napolitaines; ils n'ont pas même épargné les dé-ceptions au Général Ciuldini, le Polyorcète de la Péninsule Une semaine, quinze jours au plus, fui suffisaient, disait-il, pour mettre à la mison ces rebelles, et voilà plus d'un mois que la besogne est commen-cée sans qu'elle soit sensiblement avancée, à ce point que le général n'a pas tronvé que sa grande épée fut encore assez longue, et qu'il a demande à Turin de nombreux et prompts renforts pour l'allonger. Grace à ces renforts, le mois de septembre ne se passera pas que tout le pays ne soit complétement pacifié. Nous ne souhuitons rien tant que de voir en effet la paix renaître en ce malheureux reyanne; mais no serait-ce pas le cas de se démander s'il n'eut pas mieux valu ne la point troubler?

"La présence de nos troupes et celle, de François II à Rome sont, à ce qu'il parait, les causes véritables des embarras que le gouvernement de Turin rencontre dans l'ancien royanme de Naples. Si François II citait éloigné, il n'y nursit plus de brigands ampolitains, tous se feraient Piémoniais. Si nos troupes étaient rappelées, le pouvoir temporel du pape s'écroulerait, et des lors tout serait sauvé; et l'on ajoute que, s'il nous faut absolument un pied à terre en Italie, il serait aisé de le prendre ailleurs qu'à Rome, à Civita-Vecchia, par exemple : on a oublid de nous dire si ce serait en vertu-du-principe de non-intervention. Ce serait sans doute en vertu du principe de coopération, un nouveau principe que l'on vient d'inaugurer à propos de la présence à Naples de l'escadre an-

époque n'ent autant de principes à sa disposition que la nôtre, et n'en montra si peu. Un nous annonce aujourd'hui que l'escadre anglaise a levé l'auere et que, pour cette tois du moins, le principe de " coopération" est tombé dans l'eau.

"La chute de la papanté rendrait donc, on l'affirme énergiquement, la paix aux provinces napolitaines; la rendrait-elle également aux Marches et à l'Ombrie, où cependant la papauté ne parait pas exercer en ce mo-ment un blen grand pouvoir? La aussi, des troubles sout signalés par les journaux et les correspondances d'Italie; des bandes de réfractaires parcourant le pays, et la résistance s'organise contre l'administration demontaise, qui n'a pas encore déconvert le secret de se faire adorer. L'ingratitude de ces populations pour leurs libérateurs dépasse tout ce qu'on peut imaginer. L'armée à son tour est atteinte d'une contagion que la Guzetté de Turia signalait l'autre jour comme infiniment dangereuse. La désertion y fait des progrès rapides, et l'amour du drapeau italien parait s'y développer en raison inverse de l'accroissement du territoire. La frontière autrichienne elle-même n'a plus rien qui épouvante les déserteurs, et les serres de l'aigle à deux têtes leur paraissent depuis quelque temps avoir des douceurs que ne leur offre pas au même derné la croix de Savoie. C'est la faute de l'Eglise, seyez-en sur ; et le Saint-l'ere est bien coupable d'entretenir de pareilles préférences par son outétement à rester dans la Ville éternelle ou à refuser l'indépendance et la liberté que M. Ricasoli falsait encore luire l'autre jour à ses

"Si de loin la force morale du Saint-Père a cette influence, que seraitce donc de près? Et nous avons bien raison de nous nharmer sur les destinées d'un pouvoir politique qui se trouverait en face d'un pouvoir religieux indépendant, "libre dans un État libre," Celui-ci aurait bien vite devoré l'antre. Un journal important de l'Italie, la Lombardia, gazette allicielle de Milan, n'est pas de notre avis, et elle le disnitrécemment en fort bons termes. Pour dissiper nos appréhensions touchant les dangers du pouvoir politique, l'écrivain italien s'est donné la prine de nous expliquer ce qu'il entend par indépendance et liberté de l'Eglise, et de nous tracer le cercle où elles auraient le droit de s'exercer. Il nous a paru qu'il ne s'en faisait pas tout à fait la même idée que nous. Cette liberté selon lui devrait être soumise à la haute police de l'Etat, et la communion des fidèles placée sous la surveillance qui règle les nutres associations et manifestations publiques de citoyens. Dans ces conditions, nons n'avons pas de peine à comprendre que le pouvoir politique n'ait rien à redouter du pouvoir religieux, puisque l'un pourrait toujours fermer la bouche à l'autre, lui interdire le feu et l'enu, le mettre en un mot dans l'impossibilité de remplir son ministère, à moins qu'il ne le fit suivant les vues, décrets et règlements qu'il plairait à l'ordre politique d'imposer. Si c'est la l'indépendance, si c'est la cette liberté absolue que M. de Cavour lui prometiait, l'Eglise a bien raison de la repousser, et ceux qui la défendent ont bien le droit de l'appeler un mensonge.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

COLLEGE ST. HYACINTHE.

PREMIÈRE CLASSE RELIGIEUSE.

Histoire Apologétique de l'Eglise-ler pr Louis Girard, 2 pr Henri Désaulniers. Enseignement degmatique de la religion-ler pr I.s. Girard, 2 pr H. Desaulniers.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Métaphysique-ler pr II. Désaulniers, 2 pr Ls. Girard et J.-Bte. Leblanc. Physique-ter pr H. Desaulniers, 2 pr Azarie Desnovets. Chimie—ter pr 11: Désaulniers, 2 pr Az. Desnoyers. Astronomie

Az. Desnoyers, 2 pr 11. Désaulniers. Mathématiques—ter pr

J.-B. Leblane, 2 pr F. X. Renaud et P. Letendre.

RHETORIQUE.

Excellence-Prix Alphonse Geoffrion. Discours français-ler pr F. Ouellette, 2 pr Anthyme Archambeault. Version latine-ler A. Geoffrion, 2 pr F. Ouelfette. Thême latin-ler pr A. Geoffrion, 2 pr F. Onellette. Version Greeque-ler pr A. Geoffrion, 2 pr F. Onellette. Cours d'Eloquence-ler pr Ant. Archambeault, 2 pr F. Onellette et II. Balthazard. Histoire de France-ler pr F. Dignan, 2 pr F. Onellette et Arsene Dubue.

BELLES-LETTRES.

Excellence—Prix Paul Allaire. Enseignement religieux—1er pr J.-B. Michon, 2 pr Alphonse Bolvin. Composition trançaise—1er pr Alphonse Deblois, 2 pr Arthur Huot. Version latine—1er pr A. Deblois, 2 pr P. Allaire. Thême latin—1er pr P. Allaire, 2 pr A. Ouellette. Traduction Grecque—1er pr P. Allaire, 2 pr A. Onellette. Cours de Littérature—1er pr A. Ouellette, 2 pr A. Duftesne. Histoire de France—1er pr A. Ouellette, 2 pr A. Duftesne.

Excellence-Prix Charles Collin, Controverse-ler pr C. Collin,